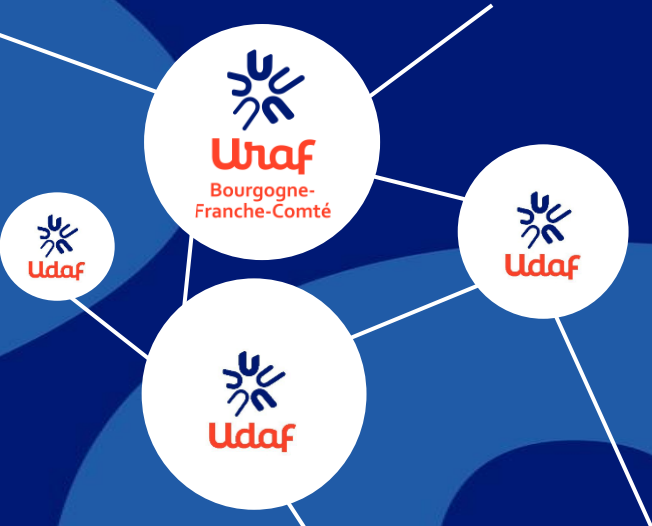




Observatoire de la famille

Concilier vie familiale et vie professionnelle en Bourgogne-Franche-Comté

**Pistes de réflexion : Quelles préconisations pour
accompagner les parents face à leurs difficultés ?**



**Union Régionale des
Associations Familiales**

12 rue de la famille
25000 Besançon

Tél. : 03.81.47.85.06

urafbourgognefrancheconte@gmail.com

Une enquête inédite auprès des parents de la région sur leur organisation quotidienne

L'articulation vie familiale, vie professionnelle est délicate pour bon nombre de parents. Les périodes de confinement successives liées à la gestion de la crise sanitaire ont amorcé des transformations sans précédent. Certains acteurs économiques peinent à recruter, leurs conditions d'exercice ne semblent plus convenir aux salariés. Le télétravail se développe. Et l'agence Européenne Eurofound a rétrogradé la France de la 2^{ème} place à la 16^{ème} entre 2007 et 2016 en matière de conciliation. Ces différents éléments ont conduit le réseau Unaf, Uraf, Udaf a lancé une étude d'envergure. Cette enquête OpinionWay pour l'Observatoire des Familles Unaf-Udaf-Uraf a la particularité de fournir des données nationales et régionales.

Les données de Bourgogne-Franche-Comté traitée donnent un éclairage sur les difficultés rencontrées et les attentes des parents pour faciliter l'articulation des temps en famille et en entreprise.

Les difficultés rencontrées.

74% des parents interrogés ont rencontré des difficultés à remplir leurs responsabilités familiales pour avoir passé trop de temps au travail. Pour un tiers des parents, elles sont fréquentes. Ils les éprouvent au moins une à plusieurs fois par mois. Pour 1 parent sur 5 elles sont même, hebdomadaires. **Cette difficile conciliation concerne toutes les catégories de parents. Qu'ils aient en charge des enfants âgés de moins de 10 ou plus.**

Les causes sont multiples. Mais l'étendue des horaires de travail est la première. Près de 4 parents sur 10 l'évoquent. Le recours à des solutions-relais flexibles, gratuites et de confiance constitue la seconde. 3 parents sur 10 ayant des difficultés d'organisation ne peuvent avoir facilement recours à des grands-parents ou des proches pour prendre le relais. Les plages horaires trop longues et la gestion de l'imprévu compliquent ainsi la conciliation des temps, les planning des parents et des enfants ne peuvent se confondre.

Un choix difficile entre pouvoir d'achat et organisation familiale : des attentes fortes vis-à-vis des employeurs.

3 parents sur 10 ont déjà interrompu ou réduit leur activité professionnelle plus d'un mois (en dehors des congés parentaux) pour s'occuper de leur enfant. Logiquement, cette réduction d'activité a des conséquences financières négatives pour 84 % des parents qui y ont eu recours. Les parents restent nombreux à ne pas envisager du tout de limiter leur activité professionnelle. **Flexibilité et souplesse dans l'organisation du temps de travail sont donc des demandes fortes de la part des parents.** La moitié estiment que les employeurs doivent prioriser la flexibilité des horaires et un tiers avoir politique managériale plus souple en termes de télétravail

Mais aussi des attentes auprès de la collectivité qui ne se limitent pas aux modes de garde.

Pour favoriser la conciliation des temps dans nos territoires, les parents sont nombreux à souligner que les services qui permettent d'organiser les temps scolaires et extra-scolaires proches de chez eux les aident ou les aideraient. La proximité des écoles, des modes de gardes sont des axes forts. **Mais pas seulement, 8 sur 10 ont besoin de s'appuyer sur des structures culturelles, sportives, de loisirs, qui permettent aux enfants d'être accompagnés hors temps scolaire. Les transports en communs, les commerces sont aussi mis en avant par 7 parents sur 10.** Ils permettent aux enfants plus grands d'être plus autonomes. Les services de proximité sont donc importants. Pour autant, **la question de leur accessibilité budgétaire ne doit pas être écartée.** Par exemple, 25% des parents qui ont réduit leur temps de travail, l'ont fait pour éviter des frais de garde trop lourds.

Cadre général :

- Les conditions de la conciliation ont tendance à se dégrader, à compliquer la vie des parents et nécessitent un réinvestissement bien au-delà des seuls enfants de 0 à 3 ans.
- Il est important de lutter contre les inégalités de territoire dans le service rendu aux familles.
- La conciliation doit trouver sa place dans la négociation collective, comme l'a énoncé le Ministre M. Combe, en parlant de « responsabilité familiale des entreprises ».

Petite enfance :

- Beaucoup de parents réduisent leur activité professionnelle pour s'occuper de leurs enfants. Un congé parental mieux indemnisé, notamment durant les premiers mois de l'enfant, répondrait à leurs attentes.
- Les frais sont très différents d'un mode de garde à un autre et d'un secteur géographique à un autre. Un coût abordable de l'accueil pour toutes les familles devrait prévaloir. Le reste à charge ne devrait pas dépasser 500 euros mensuel.
- Dans les espaces ruraux, les assistantes maternelles sont parfois la seule solution. Leur nombre est en diminution. Rendre le métier d'assistante maternelle attractif et développer la formation en instaurant un diplôme dans le secteur des EAJE aurait des effets bénéfiques.

Périscolaire :

- L'offre de services et son prix sont très différents d'une commune à l'autre. Il est important de lutter contre les inégalités de territoire et de lisser le reste à charge des familles qui est trop disparate.
- Faire garder son enfant au-delà de 6 ans devrait être accompagné en prolongeant le complément mode de garde au-delà des 6 ans pour l'ensemble des familles.

L'Uraf et les Udaf en chiffres

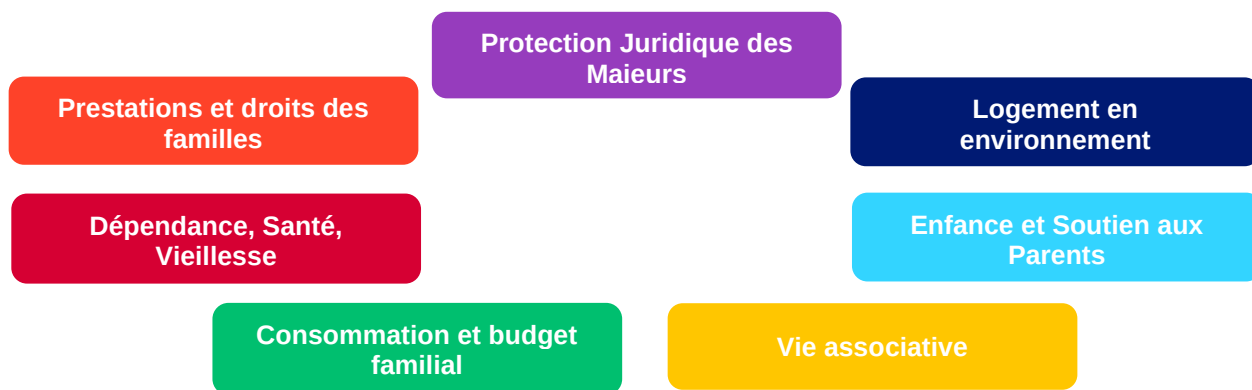
4 missions pour améliorer la vie des familles.

Udaf, Uraf mènent 4 missions complémentaires pour améliorer le quotidien des **787 000 familles établies dans la région**, elles sont :

- **Porte-parole** des familles
- **Expert** de leurs réalités de vie
- **Réseau** de services aux familles
- **Animateur** associatif

L'Uraf et les Udaf de Bourgogne-Franche-Comté constituent un réseau uni pour les familles qui :

- Mobilise **1300** bénévoles et salariés
- Suit **16 000** ménages quotidiennement
- Intervient dans **7** domaines de la vie des familles.



L'Observatoire de la famille

Service d'études du réseau des Udaf/Uraf de Bourgogne-Franche-Comté dont la mission générale est de développer des outils de connaissances et d'informations sur la vie de l'ensemble des familles

Objectif : mieux connaître les familles pour mieux les représenter.

Autres thèmes traités depuis 2005

- La vie des familles monoparentales.
- La prise d'autonomie des jeunes.
- Les économies d'eau et d'énergies dans l'habitat.
- La santé et l'utilisation du système de soins.
- Les transports, les déplacements, la mobilité des familles et les économies d'énergies.
- Les valeurs et besoins des adolescents.
- Le désir d'enfant.
- Solidarités familiales, solidarités publiques, quelles complémentarités ?
- Vacances et loisirs en famille.
- Etre parent d'enfants âgés de 6 à 12 ans.
- Le virage ambulatoire.
- Le parcours de soins en santé mentale des personnes vulnérables.
- Familles nombreuses.
- Place et rôle des grands-parents dans la famille.
- Confinement : conditions de vie des majeurs protégés et relations avec les services des Udaf de la région.
- Quels arbitrages et changements d'habitudes les ménages opèrent-ils face à l'augmentation des prix de l'énergie en Bourgogne-Franche-Comté ?

Contact : Observatoire de la famille / Uraf Bfc – 03.81.47.85.06 - urafbougognefranche.comte@gmail.com